

KALINITE

Numéro CAS : 7784-24-9

- [Identification](#)
- [Hygiène et sécurité](#)
- [Prévention](#)
- [Propriétés toxicologiques](#)
- [Premiers secours](#)
- [Réglementation](#)

Identification

Formule moléculaire brute : $H_{24}AlK_{20}S_2$

Principaux synonymes

Noms français :

- Sulfate de potassium et d'aluminium dodécahydraté
- Alun
- KALINITE

Noms anglais :

- Potassium aluminum sulfate dodecahydrate
- ALUM

Utilisation et sources d'émission

Additif alimentaire, mordant à teinture

Hygiène et sécurité

Apparence

Solide cristallin, poudreux, blanc ou transparent, inodore

Mise à jour : 1989-06-26

Propriétés physiques

État physique : Solide
Masse moléculaire : 474,39
Densité : 1,725 g/ml à 20 °C
Solubilité dans l'eau : Soluble
Point de fusion : 92,5 °C
Tension de vapeur : Négligeable
pH : 3,3 solution aqueuse 0,2M

Mise à jour : 1989-06-26

Inflammabilité et explosibilité

Inflammabilité
Ce produit est ininflammable.

Mise à jour : 1994-05-15

Données sur les risques d'incendie

Point d'éclair : Sans objet
T° d'auto-ignition : Sans objet
Limite inférieure d'explosibilité : Sans objet
Limite supérieure d'explosibilité : Sans objet

Mise à jour : 1994-05-15

Techniques et moyens d'extinction

Moyens d'extinction
dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique sèche, eau pulvérisée, mousse d'alcool

Informations supplémentaires: Ne pas utiliser de jets d'eau. Éviter de mettre de l'eau dans les contenants. Pourrait réagir violemment en présence d'eau lors d'un feu.

Mise à jour : 1994-05-15

Techniques spéciales
Porter un appareil respiratoire autonome muni d'un masque facial complet et des vêtements protecteurs appropriés, rester en amont du vent par rapport au sinistre, retirer les contenants de la zone de feu si ça ne présente aucun danger, refroidir les contenants à grande eau.

Produits de combustion

Mise à jour : 1994-05-15

Échantillonnage et surveillance biologique ¹

Mise à jour : 2000-02-10

Échantillonnage des contaminants de l'air

Se référer à la méthode d'analyse 55-2 de l'IRSST.

Pour obtenir la description de cette méthode, consulter le «*Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail*» ou le site Web de l'IRSST à l'adresse suivante:

<http://www.irsst.qc.ca/fr/RSST7429-90-5-F5.html>

Prévention

Réactivité

Mise à jour : 1994-05-15

Stabilité

Ce produit est stable.

Incompatibilité

Ce produit est incompatible avec ces substances: Les bases fortes, les acides. En présence d'eau ou d'humidité, il forme de l'acide sulfurique, qui peut corroder les métaux .

Produits de décomposition

Décomposition thermique: oxydes de soufre. Lorsque placé longtemps à 60-65 degrés Celsius (ou en présence d'acide sulfurique), perd 9 molécules d'eau. Devient complètement anhydre à environ 200 degrés Celsius.

Manipulation

Mise à jour : 1989-06-26

Éviter tout contact avec la peau. Porter un appareil de protection des yeux et, en cas de ventilation insuffisante, un appareil respiratoire approprié.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Entreposage

Mise à jour : 1989-06-26

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Conserver dans un récipient hermétique.

Entreposer à l'abri des matières incompatibles.

Fuites

Mise à jour : 1989-06-26

Ramasser les déchets et mettre dans un contenant hermétique.

Déchets

Mise à jour : 1989-06-26

Pour de grandes quantités, consulter le ministère de l'environnement.

Propriétés toxicologiques

Absorption

Mise à jour : 1991-09-13

Ce produit est absorbé par les voies digestives.

Irritation et corrosion ^{2 3}

Mise à jour : 2003-04-02

On se réfère à la toxicité du sulfate d'aluminium anhydre : ce produit cause l'irritation grave des yeux et des voies digestives (sensation de brûlure de la bouche, de la gorge et de l'oesophage, douleurs épigastriques, nausées, vomissements, gastro-entérite hémorragique et diarrhée). Il peut causer l'irritation de la peau et des voies respiratoires.

Suite au contact répété ou prolongé, ce produit peut causer une dermatite de contact de type irritative.

Effets sur le développement

Mise à jour : 1995-10-20

- Aucune donnée concernant le développement prénatal n'a été trouvée dans les sources documentaires consultées.

Effets cancérogènes

Mise à jour : 1995-10-20

- Aucune donnée concernant un effet cancérogène n'a été trouvée dans les sources documentaires consultées.

Effets mutagènes

Mise à jour : 1995-10-20

- Aucune donnée concernant un effet mutagène in vivo ou in vitro sur des cellules de mammifères n'a été trouvée dans les sources documentaires consultées.

Premiers secours

Mise à jour : 2003-04-02

Inhalation

En cas d'inhalation des poussières, amener la personne dans un endroit aéré. Si elle ne respire pas, lui donner la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin..

Contact avec la peau

Rincer la peau avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne pas faire vomir et consulter un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. .

Réglementation

Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) ⁴

Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Valeur d'exposition moyenne pondérée (VEMP)

2 mg/m³

[Horaire non conventionnel](#) : Aucun (I-b)

Commentaires

Valeur exprimée en Al (aluminium).

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

Mise à jour : 2003-04-02

Classification selon le SIMDUT



D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques ³

irritation des yeux chez l'animal

Divulgation à 1,0% selon la liste de divulgation des ingrédients

Commentaires :

Ce produit est inscrit sur la Liste de divulgation des ingrédients sous la dénomination chimique aluminium, sels hydrosolubles, n.s.a (non spécifié autrement).

Références

1. Direction des opérations, *Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail*. Études et recherches / Guide technique, 8ème éd revue et mise à jour. Montréal : IRSST. (2005). T-06. [MO-220007] <http://www.irsst.qc.ca>
2. Bingham, E., Cohrssen, B. et Powell, C.H., *Patty's toxicology*. A Wiley-Interscience publication, 5th ed. New York : John Wiley & Sons. (2001). [RM-214008]
3. Rhône-Poulenc Inc., *Initial submission : toxicology lab report T-4874 regarding primary dermal and eye irritation of aluminum sulfate hydrate in rabbits with cover letter dated 102392*. Stauffer Chemical Co.. (1974). Microfiche : OTS0571939, EPA/OTS; Doc #88-920010792 [RS-407001]
4. *Règlement sur la santé et la sécurité du travail [S-2.1, r.19.01]*. Québec : Éditeur officiel du Québec. (2007). [RJ-510071] http://www.csst.qc.ca/portail/fr/lois_politiques/index_loi.htm

Autres sources d'information

- Windholz, M., *The Merck index : an encyclopedia of chemicals, drugs, and biologicals*. 10th ed. Rahway (N.J.) : Merck. (1983). [RM-403001]
- Hawley, G. G., Sax, N. I. et Lewis, R. J., *Hawley's condensed chemical dictionary*. 11th ed. rev. New York : Van Nostrand Reinhold. (1987). [RS-407001]
- HACH COMPANY. *ALUMINUM POTASSIUM SULFATE DODECAHYDRATE.*, 1986. (MSDS INFORMATION HANDLING SERVICES 3800-425 F-09)
- MALLINCKRODT. *ALUMINUM POTASSIUM SULFATE DODECAHYDRATE.*, 1985. (MSDS INFORMATION HANDLING SERVICES 5846-107 D-07).

La cote entre [] provient de la banque [ISSI](#) du Centre de documentation de la CSST.



[\[Présentation du service\]](#) [\[Quoi de neuf ?\]](#) [\[Foire aux questions\]](#) [\[Liens utiles\]](#) [\[Contactez-nous !\]](#) [\[To English Users\]](#)
[\[Produits\]](#) [\[SIMDUT\]](#) [\[Lexique\]](#) [\[Et plus encore...\]](#)
[\[Recherche dans le site\]](#) [\[Plan du site\]](#) [\[Page d'accueil\]](#)

